

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. X

MONTREAL, MARS 1892

N° 11

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses—Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 8 mars courant. — 94^e Conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Le bon sens, règle unique dans l'éducation—De la grâce dans les manières—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul. — LECTURE POUR TOUS : Ce que contient une goutte d'eau—Les jeunes gens, en sortant du collège, croient tout savoir—Philologie, *Est-il indifférent de dire BOSSER UNE CAFETIERE ou BOSSUER UNE CAFETIERE?*—Variétés.—BIBLIOGRAPHIE : Publications reçues. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 15 février courant (1892), de nommer M. Louis Forrest, commissaire d'écoles pour la municipalité d'Aumond, comté d'Ottawa, en remplacement de M. George Paquette, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 27 février dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 février courant (1892), de détacher de la municipalité de Saint-Basile, pour les annexer à celle de Portneuf, les numéros 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68 et 69, du cadastre de la paroisse de Saint-Basile, et aussi de détacher de la municipalité du Cap-

Santé les numéros 382, 383, 384, 388, 389, 391, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401 et 402, du cadastre de la paroisse du Cap-Santé, et annexer tous ces numéros à la municipalité scolaire de Portneuf, pour les fins scolaires. Cette annexion ne devant prendre effet qu'au mois de juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 février courant (1892), d'ériger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Sainte-Croix de Dunham," le canton de Dunham, comté de Missisquoi, moins les treize derniers lots des 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e rangs ; moins les onze derniers lots du 5^e rang ; moins les huit derniers lots des 6^e et 7^e rangs, et moins enfin les cinq derniers lots du 8^e rang du dit canton de Dunham. Cette érection ne prendra effet que le premier juillet 1892.—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 février courant (1892), de détacher de la municipalité du Bois-de-l'Ail, dans le comté de Portneuf, la propriété de Xavier Picher, et l'annexer à celle de Saint-Basile, dans le même comté, pour les fins scolaires. Cette annexion ne prendra effet que le 1^{er} juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en

date du 18 février courant (1892), de détacher de la municipalité de Wickham-Ouest, comté de Drummond, les lots Nos 23, 27, 28, 29 et la moitié du lot No 30, du neuvième rang du canton d'Acton, les lots 29, 30 et le premier quart est du lot No 31, du dixième rang du même canton d'Acton, et les annexer à la municipalité de Saint-Théodore d'Acton, comté de Bagot, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devra prendre effet que le 1er juillet (1892).—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 février courant (1892) :

1o De détacher de la municipalité de "Ripon," comté d'Ottawa, les lots Nos 53, 54, 55, 56 et 57, de la huitième concession du canton de Ripon ; les lots Nos 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56 et 57, de la neuvième concession du dit canton de Ripon ;

2o Détacher de la municipalité de "Mulgrave and Derry," les lots Nos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53, de la neuvième concession du canton de Mulgrave, dans le dit comté ;

3o Détacher de la municipalité de "Hartwell," les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, de la huitième concession du canton de Hartwell, et ériger le susdit territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Lac-Éscrear," dans le dit comté d'Ottawa.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 février courant (1892), de révoquer l'arrêté en conseil No 142, du huit mai 1882, et celui No 346, du huit août 1883 et de réunir en une seule les municipalités de "Grande-Vallée" et de "Grande-Vallée-Est," pour former, à compter du premier de juillet prochain (1892), une seule municipalité scolaire, sous le nom de "Grande-Vallée," dans le comté de Gaspé.—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 février courant (1892), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Notre-Dame des Neiges de Masson," dans le comté d'Ottawa, le territoire tel que ci-après désigné, savoir :—les rangs 1 et 2 du canton de Buckingham, depuis le No 1, inclu-

sivement, jusqu'au No 16, aussi inclusivement ; c'est-à-dire l'arrondissement No 1 du canton de Buckingham, et une partie de l'arrondissement No 2 de l'Ange-Gardien ; de plus la moitié sud du rang No 3 du dit canton de Buckingham, depuis la rivière du Lièvre jusqu'à et y compris le No 16 ; ceci est encore une partie de l'arrondissement No 2 de l'Ange-Gardien. Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1892) et n'affectera que les catholiques seulement.—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 février courant (1892) :

1o De détacher de la municipalité scolaire d'Armagh, comté de Bellechasse, les lots Nos 66, 67 et 68, à partir du chemin qui sépare le canton Mailloux du canton d'Armagh, jusqu'à une profondeur d'environ quinze arpent, ainsi que tous les lots Nos 69, 70, 71, 72, 73 et 74, dans le deuxième rang sud-est du canton d'Armagh ;

2o Détacher de la municipalité de Saint-Magloire, (canton Roux) dans le même comté de Bellechasse, tout le premier rang du dit canton Roux.

Et annexer les susdites parties d'Armagh et de Saint-Magloire (canton Roux), à la municipalité de "Mailloux," pour les fins scolaires. Cette annexion ne devant prendre effet que le premier juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 février courant (1892), de détacher de la municipalité de Château Richer, comté de Montmorency, les arrondissements connus sous les noms de concession sud-est et concession sud-ouest, avec les limites qu'ils ont actuellement, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Achillée."

Cette érection ne prendra effet que le premier juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 février courant (1892), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Sainte-Lucie d'Albanel," le canton d'Albanel comté du Lac Saint-Jean, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton, par la proclamation en date du 19 avril 1883.

Cette érection ne prendra effet que le premier juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 février courant (1892), d'ordonner que les lots 1 et 2 dans le cinquième rang, le lot 1 dans le sixième rang, le lot 1 dans le septième rang et le lot 1 dans le huitième rang d'Orford soient détachés de la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, et annexés à la municipalité de Brompton, comté de Richmond, pour les fins scolaires; et que les parties sud-ouest des lots 32 et 33 dans le cinquième rang, la moitié sud-ouest du lot 30, la moitié sud-ouest du lot 29, le quart sud-ouest du lot 28 du cinquième rang, tous les lots de Gore, le lot 23 dans le sixième rang de la municipalité de Brompton, soient détachés de la municipalité de Brompton, comté de Richmond, et annexés à la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, pour les fins scolaires.

Ces changements de limites ne prendront effet que le premier juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 27 fév. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 26 février dernier (1892), de nommer M. Alexandre Daigneault, commissaire d'écoles pour la paroisse de Chambly, comté de Chambly, en remplacement de M. Léon Huberdeau, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 5 mars courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 26 février dernier (1892), de nommer M. Gustave Ferdinand Montminy, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Gilles, comté de Lotbinière, en remplacement de feu Napoléon Lafleur.—*Gazette officielle*, 5 mars courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 24 février dernier (1892), de nommer M. le Dr Charles Édouard Dieudonné Commeau, commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Germain, comté de Drummond, en remplacement de M. Trefflé Jetté, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 5 mars courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe, les lots Nos 1319, 1320 et 1321, du plan cadastral de la paroisse de Saint-Hyacinthe, et les annexer, pour les fins scolaires, à la paroisse de Saint-Barnabé, dans le même comté.

Cette annexion ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 5 mars courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-Vincent d'Adamsville," la paroisse de Saint-Vincent, comté de Brome, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 7 février 1874, plus le lot No 60 du premier rang de la paroisse de Granby, dans le canton de Granby; et les lots Nos 61, 62, 64, 65 et 66, du premier rang, appartenant à la paroisse de Saint-Alphonse de Granby, dans le susdit canton de Granby, et les lots Nos 16 et 17, du sixième rang, dans la paroisse de Saint-Alphonse de Granby, dans le canton de Farnham-Est.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1892).

Les "Avis" publiés dans les Nos de la *Gazette officielle* des 17 et 24 octobre dernier (1891), devant être considérés comme nuls et sans effet.—*Gazette officielle*, 5 mars courant.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTREAL.

Membres du Bureau :

MM. U.-E. Archambault, président;
l'abbé J. Quinlivan, vice-président;
J.-G.-W. McGown, inspec. d'écoles;
l'abbé J.-W. Duckett,
l'abbé A. Archambeault,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

SÉANCE DU 8 MARS 1892.

Membres présents :

MM. U.-E. Archambault, président;
J.-G.-W. McGown, inspec. d'écoles;
l'abbé J.-W. Duckett,
W. Fahey,
A.-D. Lacroix, secrétaire.

Candidats Brevetés.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *Avec distinction.*

Delles Johanna Murphy,	anglais.
Margaret McAnally,	do
Zéphirine St.-Germain,	français.
Marie Amanda Alma Coutu,	do
Marie Elizabeth Filiatrault,	do
Marie Albina Lamoureux,	do
Albertine Roch,	do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *Avec distinction.*

M. Charles Constant Borleteau,	français.
Delles Marie Albina Doray,	do
Marie Céline Simard,	do
Alice Taillefer,	do
Marie Paméla Paiement,	do
Marie Elmire Ida Masse,	do
Malvina Dufort,	do
Blandine Legrand,	do
Eveline Dupuis,	do
Marie Victoria Duquette,	do
Marie Jane McDonnell,	anglais.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Note : *D'une manière satisfaisante.*

Delles Alexina Cardinal,	français
Exilda Valiquette,	do
Noémi Brault,	do
Marie Alzire LeCavalier,	do
Marie Alphonsine L'Ecuyer,	do
M.-Louise Albina Presseau,	do
Albina Leblanc.	do
A. Zélia St-Jacques,	do
Joséphine Normandeau,	do

EPREUVES ÉCRITES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Grammaire française— $\frac{1}{2}$ heure—

1. Comment se forment le futur simple et le présent du conditionnel?
2. Conjuguez le présent de l'indicatif des verbes acquérir, craindre, dire.
3. Comment s'accorde le participe passé des verbes pronominaux ?
4. De quel genre est le mot *gens* ?
5. Présent du subjonctif des verbes courir, coudre, mouvoir.

Grammaire anglaise.— $\frac{1}{2}$ heure.—

1. What is a pronoun? How many kinds of pronouns are there ?
2. Decline the following pronouns : I, she, you, it.
3. Compare the adjectives : sublime, little, perfect, beautiful.
4. Define the following parts of speech and give an example of each : preposition, interjection, adverb.
5. What are auxiliary verbs? and name some of the principal ones.

Dictée française— $\frac{1}{2}$ heure—**LES FLEURS**

Heureuse la jeune fille qui ignore les folles joies du monde et ne connaît pas de plus douce occupation que l'étude des plantes ! Simple et naïve, elle demande aux prairies ses plus touchantes parures ; chaque printemps lui apporte des jouissances nouvelles, et chaque matin une moisson de fleurs vient payer ses soins par de nouveaux plaisirs. Un jardin est pour elle une source inépuisable d'instruction et de bonheur. Tantôt, par un art charmant, les fleurs se convertissent, sous ses doigts, en liqueurs parfumées,

	Candidats qui ont réussi	Candidats qui ont failli.	Total
Ecole Modèle	7	0	7
Ecole Élémentaire	20	5	25
	27	5	32

en essences précieuses, en conserves bien-faisantes; tantôt elle fixe sur la toile les nuances trop fugitives de la plus belle des fleurs. Son pinceau habile nous montre la reine du printemps avec ses formes *sphériques*, ses tendres couleurs, le beau vert de son feuillage, les épines qui la défendent, la rosée qui la baigne, les papillons qui l'effleurent. Rien n'est oublié : on la voit, et au sein de l'hiver même on croit, en la voyant, respirer encore les parfums du printemps. Ces études lui donnent le goût de la nature, remplissent son âme d'émotions ravissantes et ouvrent devant elle les avenues enchantées d'un monde plein de merveilles (*L'Ecole de la Famille*, vol. 1er, p. 184.)

Dictée anglaise.

—1 heure—

Carelessness.

Mary Bell was a little girl who, though she had many good qualities, was also, like most persons, possessed of some very bad ones. One of her worst faults was her negligence and carelessness, which showed itself in many matters, and especially in her dress. She was affectionate, kind-hearted, and good-natured; always ready to assist others, even when by so doing she stood in the way of her own pleasure. But, alas! her slovenliness,—this trait in Mary's character gave her mother a great deal of trouble. She did not want her little girl to be vain of dress, which is very foolish as well as wicked, but she wished to see her neat and careful. Mary sometimes suffered much inconvenience from her carelessness. She would often, when preparing for a walk or ride, waste half an hour in looking for a missing glove or stocking, and when found, the article was generally so much out of repair, as hardly to be worn with decency. But she had got the habit of throwing her things about, and letting them go unattended, and it seemed impossible to break her of it. So true it is that children should be very careful how they form habits that may cling to them through life, and, if bad, cause them much trouble.

Art épistolaire.

—½ heure—

1. Quel doit être le style des lettres en général ?
2. Nommez les différents genres de lettres.
3. Comment doit-on écrire une lettre de condoléance ?
4. Comment doit s'écrire une lettre de félicitations ?
5. Comment écrit-on une lettre d'affaires ?

Composition française et anglaise.

—1 heure—

Ecrire une lettre d'invitation.

Histoire Sainte.

—½ heure—

1. Racontez la ruine de Sodôme et de Gomorrhe.
2. Qu'était le serpent d'airain ?
3. Combien de rois régnèrent sur Israël avant la division des dix tribus, et quels sont-ils ?
4. Qu'était Esther, et comment délivra-t-elle les Juifs demeurés en Perse ?
5. Quelle fut la fin d'Antiochus ?

Histoire du Canada.

—½ heure—

1. En quelle année, et par qui fut découvert le Canada ? Quelles étaient les principales nations qui l'habitaient alors ?
2. Racontez le massacre de Lachine.
3. Comment moururent Wolfe et Montcalm ?
4. Quelles étaient les principales dispositions de la constitution de 1791 ?
5. Quelle est la forme de notre gouvernement ?

Arithmétique— $\frac{1}{2}$ heure—

I. Dix-sept enfants ont eu chacun les $\frac{2}{3}$ d'un gâteau : Combien de gâteaux leur a-t-on distribués ?

Réponse : 10 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$$\frac{2}{3} \times 17 = \frac{2}{3} \times \frac{17}{1} = \frac{51}{3} = 10\frac{1}{2}.$$

II. Un particulier a acheté une propriété ; il a fait un premier paiement de \$2610, qui sont les $\frac{2}{5}$ du prix d'achat : quel sera le montant du second paiement qui doit être les $\frac{3}{5}$ du prix total ?

Réponse : \$4350.

Solution :

$$\frac{2}{5} = 2610, \frac{3}{5} = 870, \frac{5}{5} = \$4350.$$

Comptabilité.— $\frac{1}{2}$ heure.—

Faites un reçu pour \$100.

Faites un billet promissoire pour \$32.25.

Pédagogie.— $\frac{1}{2}$ heure.—

1. Quelles doivent être les qualités d'un instituteur ?

2. En quoi consiste la discipline ?

3. Quelles doivent être les relations d'un instituteur avec les parents des élèves ?

4. Comment doit s'enseigner l'écriture ?

5. Quels doivent être les rapports d'un instituteur avec les autorités religieuses ?

Agriculture.— $\frac{1}{2}$ heure—

1. Qu'entend-on par engrais organiques et engrais minéraux ?

2. Donnez les noms des bâties nécessaires à un fermier.

3. Quels sont les moyens à employer pour égoutter une terre ?

4. Nommez les plantes les plus cultivées en Canada.

5. Quelle est la manière de cultiver les carottes et les navets ?

Lois scolaires.— $\frac{1}{2}$ heure—

1. Comment se compose le Conseil de l'Instruction publique ?

2. En quoi consiste une municipalité scolaire ?

3. Comment sont nommés les commissaires d'écoles ?

4. Outre la taxe scolaire, les contribuables ont-ils quelque chose à payer pour leurs enfants qui fréquentent l'école ?

5. Quels secours les lois de la province accordent-elles aux instituteurs âgés ou malades ?

Hygiène.— $\frac{1}{2}$ heure—

1. Quelles qualités doit avoir un bon vêtement ?

2. Quelles sont les précautions à prendre pour les caves ?

3. Faites connaître les mauvais résultats de l'intempérance au point de vue de la santé.

4. Quels sont les inconvénients des courants d'air ?

5. Quelles précautions faut-il prendre pour qu'un bain ne soit pas nuisible ?

Bienséances— $\frac{1}{2}$ heure—

I. Qu'exigent la dignité et la noblesse du langage ?

II. La dignité exclut-elle la simplicité ?

III. A quoi faut-il s'appliquer dans les relations d'amitié ?

IV. Que faut-il penser de ceux qui veulent toujours faire prévaloir leur opinion ?

V. Est-il convenable de prendre des airs de hauteur ?

—
Dessin

—½ heure—

- 1o Incrire un carré dans un cercle.
- 2o Construire un ovale sur une droite de 2 pouces.
- 3o Dessiner un marteau.

—
ÉCOLE MODÈLE

Grammaire française

—½ heure—

- 1o Quelle est l'orthographe du mot mille ?
- 2o Comment s'accordent les adjectifs *feu, demi* ?
- 3o Quand varient les mots *ci-joint, ci-inclus* ?
- 4o Comment s'écrit *quelque* suivi d'un verbe ?
- 5o *Tout*, adverbe est-il toujours invariable ?

—
Grammaire anglaise.

—½ heure—

1. What is case ; how many cases are there ?
2. Name the personal, relative and indefinite pronouns.
3. Give the plural of the following words :—*wife, woman, key, deer, fly, echo, foot, scissors*.
4. Give the preterite and past participle of the verbs :—*Fly, sink, lead, lie, flee, beseech*.
5. What is tense and how many tenses are there ?

Dictée française

—1 heure—

Le chant du cygne

Les anciens ne s'étaient pas contentés de faire des cygnes des chœurs merveilleux ; seuls entre tous les êtres, qui frémissent à l'aspect de leur destruction, ils chantaient encore au moment de leur agonie : c'était, disaient-ils, près d'expirer que les cygnes rendaient ces accents si doux et si touchants, et qui, pareils à un léger et touchant murmure, d'une voix basse, plaintive et lugubre, formaient leur chant funèbre. On entendait ce chant, lorsqu'au lever de l'aurore les vents et les vagues étaient calmés ; on avait même vu des cygnes expirant en musique, et chantant d'une voix mélodieuse leur dernier hymne.

Nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée ; elle s'était emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs ; poètes, orateurs, philosophes même, l'ont adoptée comme une vérité trop agréable pour que personne voulût en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables ; elles étaient aimables et touchantes ; elles valent bien de tristes et arides vérités : c'étaient de doux emblèmes pour les âmes sensibles. Les cygnes, sans doute, ne chantent point ; mais toujours en parlant du dernier effort et des derniers élans d'un beau génie près de s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : C'est le chant du cygne !

(*L'Ecole et la Famille*, vol. 1er, page 376.)

—
Dictée anglaise

—1 heure—

The Wife

(Washington Irving)

I have often had occasion to remark the fortitude with which woman sustain the most overwhelming reverses of fortune. Those disasters which break down the spirit of a man, and prostrate him in the dust, seem to call forth all the energies of the softer sex, and give such in-

trepidity and elevation to their character, that at times it approaches to sublimity.

Nothing can be more touching than to behold a soft and tender female, who had been all weakness and dependence, and alive to every trivial roughness, while treading the prosperous paths of life, suddenly arising in mental force to be the comforter and supporter of her husband under misfortune, and abiding, with unshrinking firmness, the most bitter blasts of adversity.

As the vine, which has long twined its graceful foliage about the oak, and been lifted by it into sunshine, will, when the hardy plant is rifted by the thunderbolt, cling around it with its caressing tendrils, and bind up its shattered boughs; so is it beautifully ordered by Providence, that woman, who is the mere dependant and ornament of man in his happier hours, should be his stay and solace when smitten with sudden calamity; winding herself into the rugged recesses of his nature, tenderly supporting the drooping head, and binding up the broken heart.

—
Littérature

—½ heure—

- 1o Qu'est-ce que le style simple ?
- 2o Qu'est-ce que la métaphore ?
- 3o Qu'est-ce que la synecdoque ?
- 4o Qu'est-ce que la métonymie ?
- 5o Qu'est-ce qu'une élégie ?

—
Composition française et anglaise

—1 heure—

Fabrication du sucre d'érable

—
Histoire de France

—½ heure—

- 1o Quels furent les premiers apôtres des Gaules ?
- 2o Qu'étaient les Templiers ?

3o Récit abrégé de l'histoire de Jeanne d'Arc.

4o Qu'appelle-t-on *Edit de Nantes* ?

5o Où naquit Napoléon Ier, en quelle année fut-il couronné empereur, et où mourut-il ?

—
Histoire d'Angleterre

—½ heure—

1. Nommez les dynasties royales qui ont gouverné successivement l'Angleterre jusqu'à nos jours.
2. Quelle est l'origine du titre du prince de Galles ?
3. Aperçu du règne de Henri VIII.
4. Qu'était Marie Stuart et comment mourut-elle ?
5. Racontez la bataille de Navarin.

—
Arithmétique.

—1 heure—

I. Un meuble a coûté \$162.80, mais l'acheteur n'a encore payé que les $\frac{2}{3}$ des $\frac{2}{3}$ des $\frac{2}{3}$ de cette somme : combien a-t-il déboursé ?

Réponse : \$23.68.

Solution :

$\frac{2}{3}$ des $\frac{2}{3}$ des $\frac{2}{3}$ de $\frac{\$62.80}{1} =$ après cancellation $8 \times \$2.96 = \$23.68.$

II. Acheté 50 lbs. de cassonade pour £2 11s 3d : combien devra-t-on la revendre la livre pour gagner \$2.25 ?

Réponse : 25c.

Solution :

£2 11s 3d = 615 deniers
 $\frac{615}{1} \times \frac{5}{3} = \frac{205}{1} \times \frac{5}{1} = \$10.25,$
 coût en piastres et cents.
 $\$10.25 + 2.25 = \12.50 prix de vente.
 $\$12.50 \div 50 = 25c.$ prix de la livre.

—
Comptabilité

—1 heure—

DAY-BOOK.

BUFFALO, March 1, 1872.

Invested in business, Cash.....	1500 00
Promissory Note for.....	2000 00
Signed by Warren P. Spencer, in favor of A. M. Glapp, dated March 1, 1872, to run three months, with interest.	
Stock of Furniture, valued at.....	15000 00
Total Investment.....	
	18500 00

Am owing on Note, favor J. Brown & Co., dated Jan. 27, 1872, @ 30 days, and due this day, but allowed to run on interest :	12000 00
Also to Degraaf, and Taylor, on a/c.....	3500 00
Total Liabilities.....	
	15500 00

— 2 —

Sold Millard Fillmore, on his note, at 3 months, 1 set Enameled Fur- niture at \$75; 1 do Black Walnut (oiled) at \$275; 1 Carved Rosewood Bureau, \$100.....	450 00
---	--------

— 3 —

Sold James Truman, for Cash, 1 Mahogany Settee, \$45; 6 Parlor Chairs at \$6, \$36; 1 Rosewood Tête-à-Tête, \$75; 1 Black Wal- nut Library Bookcase, \$80.....	236 00
--	--------

— 4 —

Paid Workmen, Cash.....	175 00
-------------------------	--------

— “ —

Sold A. W. Smith, on a/c, 1 Black Walnut French Bedstead, \$50; 1 Extension Dining Table, \$25; 1 Enameled Bedroom Suit, \$85.....	160 00
---	--------

— 5 —

Sold J. H. Goldsmith, on his note, at 60 days, 6 Gothic Chairs, at \$7, \$42; 1 Black Walnut Dressing Bureau, \$55; 1 French Mantal Clock, \$75; 6 Rosewood and Brocatelle Parlor Chairs, at \$10, \$60.....	232 00
--	--------

— 6 —

Received Cash of A. W. Smith, on a/c.....	75 00
---	-------

— 6 —

Sold Geo. T. Smythe, for Cash, 12 Dining Chairs, at \$3, \$36 ; 1 Black Walnut Child's Crib, \$15 ; 1 Ornamental Etagère, \$45..... 96 00

— 7 —

Paid Cash for Rent..... 126 00

Merchandise remaining unsold per Inventory..... 1000 00

FIRST TRIAL BALANCE.

Stock	\$15500 00	\$18500 00
Cash.....	1907 00	300 00
Mdse.....	15000 00	1174 00
Bills Rec.....	2682 00	
" Pay		12000 00
Expense	300 00	
A. W. Smith.....	160 00	75 00
Degraaf & Taylor.....		3500 00
	<hr/>	<hr/>
	\$35549 00	\$35549 00

SECOND TRIAL BALANCE.

Stock.....	\$15500 00	\$18500 00
Loss and Gain.....	4126 00	
Balance Acct.....	14379 00	15500 00
	<hr/>	<hr/>
	\$34000 00	\$34000 00

JOURNAL

BUFFALO, MARCH 1, 1892.

Cash	Dr.		
B. Rec.	"	1500 00	
Mdse	"	2000 00	
		15000 00	
	To Stock		18500 00

— " —

Stock	Dr.		
	To B. Payable	15500 00	
	" Degraaf & Taylor		12000 00
			3500 00

		— 2 —		
Bills Rec.	Dr.		450 00	
		To Mdse.		450 00
		— 3 —		
Cash	Dr.		236 00	
		To Mdse.		236 00
		— 4 —		
Expense	Dr.		175 00	
		To Cash		175 00
		— “ —		
A. W. Smith	Dr.		160 00	
		To Mdse.		160 00
		— 5 —		
Bills Rec.	Dr.		232 00	
		To Mdse.		232 00
		— 6 —		
Cash	Dr.		75 00	
		To A. W. Smith		75 00
		— “ —		
Cash	Dr.		96 00	
		To Mdse.		96 00
		— 7 —		
Expense	Dr.		125 00	
		To Cash		125 00

ANOTHER WAY OF JOURNALIZING THE 1st ENTRY.

Cash	Dr.		1500 00	
Bills Rec.	“		2000 00	
Mdse.	“		15000 00	
		To B. Payable		12000 00
		“ Degraaf & Taylor		3500 00
		“ Stock		3000 00

NOTE.—My Net Capital at commencing business \$3000. My Net Loss at the end of the month \$4126 — \$3000 = \$1126 my actual debt or net insolvency.

LEDGER

STOCK.

Dr.				Cr.					
1872 March.	1	To Sundries.	1	\$15,550 00	1872 March.	1	By Sundries.	1	\$18,500 00
"	31	" Loss and Gain.	1	4,126 00	"	31	" Balance.	1	1,126 00
				\$19,626 00					\$19,626 00

MERCHANDISE.

Dr.				Cr.					
1872 March.	1	To Stock.	1	\$15,000 00	1872 March.	2	By Bills Rec.	1	\$ 450 00
					"	3	" Cash.	1	236 00
					"	4	" A. W. Smith..	1	160 00
					"	5	" Bills Rec.	1	232 00
					"	6	" Cash.	2	96 00
					"	31	" Bal. per Inv. ...	2	10,000 00
					"	31	" Loss and Gain.	2	3,626 00
				\$15,000 00					\$15,000 00

CASH.

Dr.				Cr.					
1872 March.	1	To Stock.	1	\$1,500 00	1872 March.	4	By Expense.	1	\$ 175 00
"	3	" Merchandise ..	1	236 00	"	7	" "	2	125 00
"	6	" A. W. Smith..	2	75 00	"	31	" Balance.	2	1,607 00
"	6	" Merchandise ..	2	96 00					
				\$1,907 00					\$1,907 00

BILLS RECEIVABLE.

Dr.				Cr.					
1872 March.	1	To Stock.	1	\$2,000 00	1872 March.	31	By Balance.	1	\$2,682 00
"	2	" Mdse.	1	450 00					
"	5	" "	1	232 00					
				\$2,682 00					\$2,682 00

BILLS PAYABLE.

Dr.				Cr.					
1872 March.	31	To Balance.	1	\$12,000 00	1872 March.	1	By Stock.	1	\$12,000 00

DEGRAAF & TAYLOR.

Dr.

Cr.

1872 March.	31	To Balance.....	1	\$3,500 00	1872 March.	1	By Stock.....	1	\$3,500 00
----------------	----	-----------------	---	------------	----------------	---	---------------	---	------------

A. W. SMITH.

Dr.

Cr.

1872 March.	4	To Mdse.....	1	\$160 00	1872 March.	6	By Cash.....	1	\$75 00
					"	31	" Balance.....	1	85 00
				\$160 00					\$160 00

EXPENSE.

Dr.

Cr.

1872 March.	4	To Cash	1	\$175 00	1872 March.	31	By Loss and Gain.	1	\$ 300 00
"	7	" "	2	125 00					
				\$300 00					\$ 300 00

LOSS & GAIN.

Dr.

Cr.

1872 March.	31	To Mdse.....	1	\$ 3826 00	1872 March.	31	By Stock	1	\$ 4126 00
"	31	" Expense	1	300 00					
				\$ 4126 00					\$ 4126 00

BALANCE ACCOUNT.

Dr.

Cr.

1872 March.	31	To Bal. Inv.....	1	\$10000 00	1872 March.	31	By B. Pay.....	1	\$12000 00
"	31	" Cash	1	1607 00	"	31	" Deg. & Taylor.	1	2550 00
"	31	" Bills Rec	1	2682 00					
"	31	" A. W. Smith..	1	85 00					
"	31	" Stock.....	1	1128 00					
				\$15,500 00					\$15500 00

Algèbre— $\frac{1}{2}$ heure—

I. Le quart et le cinquième d'un nombre font 2.25 ; quel est ce nombre ?

Réponse : 5.

Solution :

$$\begin{aligned} x &= \text{nombre.} \\ \frac{x}{4} + \frac{x}{5} &= 2.25. \\ 5x + 4x &= 45 \\ 9x &= 45 \\ x &= 5 \end{aligned}$$

II. Quel est le nombre qui, diminué de 18, donne 56 moins ce nombre ?

Réponse : 37.

Solution :

$$\begin{aligned} x &= \text{nombre.} \\ x - 18 &= 56 - x \\ x + x &= 56 + 18 \\ 2x &= 74 \\ x &= 37 \end{aligned}$$

Mesurage— $\frac{1}{2}$ heure—

I. Quelle est la surface d'un quadrilatère dont la diagonale est de 40.25 pieds et les deux perpendiculaires de 12.25 et de 15.05 pieds ?

Réponse : 549.4125 pieds.

Solution :

$$\begin{aligned} 12.25 + 15.05 &= 27.30. \\ 27.30 \times \left(\frac{40.25}{2}\right) &= 549.4125 \text{ pieds.} \end{aligned}$$

II. Quelle est la surface d'un cercle dont le diamètre égale 7 verges ?

Réponse : 38.4846.

Solution :

$$7^2 \times .7854 = 38.4846.$$

Pédagogie— $\frac{1}{2}$ heure—

(Comme pour école élémentaire.)

Agriculture— $\frac{1}{2}$ heure—

1o Sols qui conviennent le mieux au blé, à l'orge et aux pois.

2o Pratique de la culture de la pomme de terre ; terres qui lui sont les plus propices.

3o Animaux qu'il faut élever dans une ferme.

4o De la fabrication du fromage.

5o Description d'une bonne laiterie.

Lois scolaires— $\frac{1}{2}$ heure—

(Comme pour école élémentaire.)

Hygiène— $\frac{1}{2}$ heure—

1o Quel est le meilleur système de chauffage ?

2o Précautions à prendre pour conserver sa vue.

3o Quel est le meilleur régime alimentaire ?

4o Soins généraux à donner aux malades.

5o Précautions à prendre dans une maison où il y a eu un cas de maladie contagieuse.

Bienséances— $\frac{1}{2}$ heure—

(Comme pour école élémentaire.)

Dessin— $\frac{1}{2}$ heure—

1o Dessiner un croissant.

2o Dessiner une échelle.

3o Dessiner un chien.

Ecole Montcalm }
ou
146 St-André }

A.-D. LACROIX,
Secrétaire.

Quatre-vingt-quatorzième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, tenue le 29 janvier 1892

PRÉSIDENTE DE M. F.-X. BOILEAU

Etaient présents : M. H. Desrochers, Ptre., Assistant-Principal de l'Ecole Normale J.-C.; M. W. Lalonde, eccl.; M. U.-E. Archambault, Surintendant local ; MM. F.-X.-P. Demers, L.-A. Primeau, L.-P. O'Donoghue, A. Lafond, J.-H. Bergeron, A. Allaire, A. Brisebois, N. Belisle, C.-E. O'Ryan, C. Leblanc, G. Famelart, R. de la Cueva, E.-C. Thibault, J.-B. Paquet, I. Nadon, N. Nolin, W.-H. Tétrault, A. Chatigny, F. Vien, J.-E. Bernier, L. de Bellefeuille, B. Meloche, N. Perrault, W. Meloche, J. Menard, A. Cléroux, L. Jasmin, J. Pagé, F. Letonturier, J. McCullen, W. Smith, E. Ducharme, N. Latrémouille, M. Tremblay, Ls. Doré, J.-A. Corcoran, G. Robillard, H. Rondeau, M. Guérin, J.-S. Teasdale, E.-A. Desroches, J. Hogan, J.-A. Finn, Nap. Brisebois et les élèves-maitres de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière conférence.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale, dans laquelle ce dernier exprime à la conférence le regret qu'il éprouve de ne pouvoir, pour cause de maladie, en suivre les débats. M. l'abbé Verreau, dans sa lettre, ajoute le conseil suivant, qui devra sans doute attirer l'attention de ceux qui particulièrement dirigent la conférence. " Si j'avais été présent, dit-il, j'aurais demandé avec instance que l'on conserve à l'étude et à la discussion des sujets pédagogiques le plus de temps possible. Tout l'avenir de l'enseignement et celui des instituteurs, se trouvent dans ce travail, fait privément d'abord, et collectivement ensuite."

Avis de motion, motions.

L'assemblée étant d'abord appelée à se prononcer sur les différents avis de mo-

tion donnés à la dernière conférence, M. le Président donne aussitôt lecture des minutes de la dernière réunion du Conseil d'administration concernant ces avis de motion (voir procès-verbal de la 93ème réunion du Conseil d'administration).

Après quelque discussion, M. L.-A. Primeau retire son avis de motion.

Puis M.-W. Tétrault propose, appuyé par M. I. Nadon, que, vu les faibles ressources de l'Association, la somme de cinq piastres seulement soit allouée au secrétaire pour chaque conférence.

Adopté.

M. G. Famelart retire son avis de motion et propose le suivant :

Qu'à la prochaine conférence il proposera que la constitution de cette association, ainsi que les règlements qui la concernent, soient révisés ou amendés.

M. G. Robillard, dit qu'à la dernière conférence, il a proposé qu'une requête soit adressée au Conseil de l'Instruction publique, et demande à M. le Président, ce qu'on a fait à ce sujet. M. le Président répond que rien n'a encore été fait à ce sujet ; mais que c'est son désir que l'on s'occupe de cette question et suggère à l'assemblée de nommer immédiatement un comité à cet effet.

Il est alors proposé par M. F.-X.-P. Demers, appuyé par M. W. Tétrault, qu'un comité formé de MM. I. Nadon, G. Famelart et G. Robillard, soit nommé pour rédiger le plus tôt possible une requête en rapport avec la motion de M. G. Robillard.

Adopté.

Sujet de discussion :

Le travail de l'élève à l'école.—Dangers à éviter ; tel que surmenage, etc.—Ce que doit être ce travail pour qu'il soit le plus profitable au développement complet de l'élève.

M. A. Chatigny ouvre la discussion en faisant part à ses confrères d'un travail dont il donne lecture.

M. Chatigny est un vieil instituteur qui joint à son expérience d'éducateur de la jeunesse, une science non moins solide en pédagogie. Aussi son travail ne pourrait manquer d'intéresser l'assemblée, qui était désireuse d'entendre le conférencier

s'exprimer sur un sujet qui s'impose à notre plus sérieuse attention.

M. Chatigny, après avoir exprimé quelques principes généraux sur le travail, parle du *surmenage intellectuel* dans nos écoles, comme d'une chose qu'il déplore beaucoup à cause de ses conséquences désastreuses, et contre laquelle il proteste.

Les causes d'ou dépend ce triste état de choses sont au nombre de trois, dit-il, savoir :

- 1o. Un programme d'études surchargé,
- 2o. Des heures de classe trop longues,
- 3o. Des leçons et des devoirs trop longs et trop nombreux.

Ces causes produisent inévitablement chez l'élève un surmenage qui ne peut lui être que fatal sous tous les rapports.

Des hommes éminents de l'Europe et aussi du Canada se récrient contre ce même vice. Quant à nous, il nous faut encore crier, et peut être crier longtemps avant de faire disparaître cette plaie de nos écoles.

M. le conférencier termine en disant que si on ne peut rien contre le programme des études primaires que l'on nous impose toujours sans jamais daigner nous consulter, nous pourrions les seuls gens du métier ; que si on ne peut rendre plus courtes les heures de classe, au moins sachons donner les leçons et les devoirs aussi courts que possible, de façon aussi que le tout soit accompagné d'explications claires et suffisantes, et proportionné toujours à la capacité moyenne des élèves. En cela, nous aurons fait notre part en attendant que les autres fassent la leur (1).

M. le Président félicite M. Chatigny de l'excellent travail dont il vient de nous faire part, et ajoute qu'il a eu déjà occasion d'exprimer certaines idées qu'il est heureux de voir partager par M. Chatigny ; savoir : que l'instituteur n'est point consulté par les autorités quand il s'agit de questions scolaires ; que les institu-

teurs devraient être représentés au Conseil de l'Instruction publique par au moins un d'entre eux. C'est là pourtant une question importante et pour nous et pour le progrès de l'éducation. C'est là une bonne réforme que nous devons nous efforcer d'obtenir bientôt. Puis, M. le Président invite tous les membres à donner suite à la discussion.

M. Famelart reproche à M. Chatigny de s'être tenu trop dans les généralités, de n'avoir pas précisé, par exemple, ce en quoi le programme est surchargé. M. Chatigny se contente d'exposer le mal seulement, sans en indiquer le remède. Pour moi, je ne vois rien à retrancher dans le programme des études primaires. Pour le moment, je ne veux pas en dire plus sur ce sujet, et je me réserve la liberté d'exprimer toute ma pensée à une prochaine séance.

M. Robillard dit que dans les écoles de campagne, fréquentées par des filles surtout, il verrait avec plaisir disparaître du programme certaines matières, telles que le dessin, l'agriculture, et le temps consacré à ces matières employé à d'autres plus importantes pour de jeunes personnes.

M. Chatigny ajoute à ce qu'il a déjà dit que l'élève a tant de choses à faire à l'école, qu'il n'a pas le temps de se rendre compte de ce qu'il fait. Il étudie à la vapeur, c'est le mode d'action de nos jours.

On enseigne la lecture dit-il, mais l'élève lit mal, parce qu'il ne comprend pas ce qu'il lit ; on lui enseigne la grammaire, mais il ne comprendra jamais le génie de notre langue, et cela principalement parce que le temps manque pour exécuter à la lettre un programme surchargé.

M. Tétrault constate lui aussi que le surmenage intellectuel existe dans nos écoles et pour obvier à cet état de choses, il suggère d'enseigner oralement tout ce qui peut s'enseigner ainsi, telles que l'histoire, la géographie, la grammaire, etc. ; puis de donner des devoirs courts et bien choisis ; il est persuadé que cela diminuera de beaucoup le fardeau de l'élève.

M. de la Cueva et quelques autres reconnaissent le mal dont on se plaint, et

(1) Nous publions plus loin le travail de M. Chatigny. Nous prions nos lecteurs d'étudier sérieusement la question dont s'occupe le conférencier, et de faire part au *Journal* de leurs remarques.

demandent des modifications dans le programme des écoles primaires.

M. U.-E. Archambault appelé à dire quelques mots, s'exprime à peu près ainsi :

Je distingue d'abord les matières qui sont de notre ressort de celles qui ne le sont pas.

Les programmes d'études ne sont pas de notre ressort. On n'y peut rien. D'un autre côté, le programme des écoles primaires est-il vraiment surchargé ainsi qu'on le prétend?... Au Conseil de l'Instruction publique, un comité a été chargé, il n'y a pas bien longtemps, d'étudier cette question. Mgr Bégin, homme éminemment instruit et qui possède une grande expérience dans l'enseignement, faisait partie de ce comité. Le résultat a été que le programme n'était pas surchargé, mais que la manière d'enseigner était défectueuse et laissait à désirer en certains endroits. Puisque ce surmenage, si surmenage il y a, dépend de nous, appliquons-nous à enseigner de manière à ne pas fatiguer l'élève. Quant aux heures de classe, elles ne sont pas trop longues, et je citerai ce précepte hygiénique bien connu, que chaque jour doit se répartir comme suit : huit heures de travail, huit heures de repos, et huit heures de sommeil. Or, nos élèves ne travaillent pas au-delà de ce que cette loi prescrit. Encore une fois, si le programme est jugé convenable, et s'il ne dépend pas de nous de rendre plus longues ou plus courtes les heures de classe, faisons en sorte que notre enseignement soit tel que toutes plaintes cessent à ce sujet.

M. le Président félicite tous ceux qui se sont exprimés sur le sujet, et demande qu'on le discute encore à la prochaine séance.

Il est alors suggéré par un membre de modifier le sujet de discussion en le traduisant comme suit : *Réformes à apporter dans l'enseignement primaire pour obvier au surmenage intellectuel chez les élèves.*— Adopté.

MM. Tétault, de la Cueva, Famelart s'inscrivent pour la discussion.

Et la séance est levée.

NAP. BRISEBOIS, sec.

Pédagogie et Enseignement.

LE BON SENS, RÈGLE UNIQUE DE L'ÉDUCATION

La science de l'éducation, qui paraît si compliquée, est cependant d'une simplicité extrême ; toutes ses règles peuvent se réduire à une seule, et cette seule peut s'exprimer en un seul mot : *le bon sens*.

Quand on a pris sur un enfant l'ascendant convenable, ce qui est facile, quand on l'aime, et quand on a du bon sens, les choses en éducation vont presque d'elles-mêmes.

Les difficultés (car il s'en présente néanmoins) varient à l'infini selon les caractères et selon les circonstances ; et pour venir à bout de ces difficultés, la lecture des traités et des méthodes ne servirait de rien. L'âme de l'élève, voilà le livre qu'il faut étudier sans cesse : quand on sait déchiffrer les caractères inscrits sur ces pages changeantes, on y trouve toujours, à côté du problème à résoudre, la solution écrite d'avance.

Le bon sens, cette qualité indispensable, qui ne manque pas plus à un charbonnier qu'à un conseiller d'Etat pour la conduite de leurs affaires, enseigne également à l'un comme à l'autre à bien élever ses enfants.

Dieu, qui leur impose ce devoir, leur donne des lumières pour l'accomplir. Mais ces lumières s'obscurcissent trop souvent sous l'influence des préjugés ou des passions. Débarrassons-nous de celles-ci et de ceux-là, et nous verrons clair.

Le bon sens, évidemment, veut que nous voyions toujours dans un enfant un enfant, et jamais un homme ; que nous jugions ses actes d'après ce qu'ils sont relativement à lui et non d'après ce qu'ils sont relativement à nous ; que, par conséquent, nous ne nous irritions pas quand notre volonté a été méconnue, et que nous n'attribuions pas au désir de nous contrarier ou à l'insouciance de nous déplaire, ce qui, de sa part, est presque toujours le résultat de l'irréflexion ; car le plaisir présent saisit presque toujours les jeunes élèves avec une

telle vivacité que pour eux l'idée de ses conséquences possibles est anéantie.

Il est des fautes qui semblent de peu d'importance et qui sont graves : ce sont celles qui proviennent de malice ; il en est de graves en apparence, et qui en réalité ne sont rien ou presque rien : ce sont celles qu'aucun sentiment mauvais n'a suggérées. Il est des paroles qui semblent méchantes, et qui ne le sont point, parce que l'enfant ne sent pas la force des mots qu'il emploie, ou parce qu'un moment d'effervescence a troublé la clarté de ses perceptions ; il est des faux pas qu'il ne peut point ne point faire, parce que, à cet âge, on ne marche guère sans broncher.

Citerai-je un exemple ? Fouler une terre ensemencée, c'est une faute de la part d'une personne qui comprend ce qu'elle fait ; ce n'en est pas une de la part d'un enfant, parce qu'il n'a aucune idée du préjudice qu'il cause. Averti, il recommence : si c'est par irréflexion, par oubli, la faute est légère ; mais si, en jouant à la balle, il passe sur un terrain qu'il sait ensemencé, et si surtout c'est afin de s'assurer la victoire que, dans l'ardeur du jeu, il a évité de faire un détour, voilà une faute qui lui est réellement imputable ; car il a donné volontairement à la passion la préférence sur le devoir.

Cependant, quoique cette faute doive être réprimée, surtout à cause de ses conséquences, dangereuses à l'âme, il ne faut pas y attacher, pour elle-même, beaucoup d'importance. Mais si l'élève marche sur cette terre ou parce qu'il ne s'inquiète pas du dommage qu'il fait ou parce qu'il s'inquiète peu de désobéir, voilà une faute grave. Elle le serait bien davantage encore s'il avait agi exprès pour désobéir, ou exprès pour nuire. Mais y a-t-il au monde un enfant qui soit capable d'agir dans une intention aussi mauvaise ? Je ne le crois pas, à moins qu'un père n'ait excessivement négligé le cœur de son fils, ou qu'un maître ne possède à un degré bien rare le talent de se faire haïr.

Ce même bon sens, qui nous enseigne à ne voir dans les fautes des enfants d'autre gravité que celle de la malice qui y est jointe, nous enseigne en même

temps à ne jamais regarder ces mêmes fautes comme irréparables, ni les défauts de cet âge comme incorrigibles ; puisque, évidemment, dans un caractère non encore formé, il peut avec le temps se révéler quelque disposition qui nous donnera prise sur lui, et nous permettra de le ramener au bien.

Le bon sens nous avertit également de mesurer les moyens à l'effet que nous voulons produire, et de ne point imiter l'ours de la fable qui, pour délivrer son ami d'une mouche qui l'importune, lui lance un pavé à la tête : travers plus commun qu'on ne le croit.

Il nous avertit de ne point décourager un enfant, de ne point l'aigrir, de ne point le fatiguer par nos impatiences, de ne jamais le prendre à contre-poil ; de lui passer bien des choses plutôt que d'être continuellement à le harceler ; de n'être point rabâcheur, si nous ne voulons le dégôûter des recommandations les plus sages ; ni rancunier, si nous ne voulons le rendre vindicatif et sournois ; de ne le reprendre jamais qu'avec douceur, si nous désirons qu'il ait de l'aménité dans le caractère ; de ne pas le tourmenter pour des miuties, si nous désirons qu'il ait de l'élévation dans les idées.

BARRAU.

DE LA GRACE DANS LES MANIÈRES.

Il est un désir de plaire qui a sa source, non dans une vanité condamnable, mais dans l'honorable besoin de mériter l'affection d'autrui. Ce désir de plaire est légitime, louable même, car il peut exciter aux vertus ; et, loin de le blâmer en vous, j'essaierai, jeunes lecteurs, de vous fournir les moyens de le satisfaire.

L'attention qu'attirent une jolie figure, un esprit facile, peut flatter l'amour-propre ; elle ne saurait contenter le cœur le plus noble dans ses exigences ; ce qu'il demande, ce n'est point un succès passager, mais un sentiment raisonné, durable. Pour obtenir ce sentiment, il faut, aux qualités attachantes d'un aimable caractère, joindre les formes gracieuses et modestes qui révèlent une éducation distinguée.

Il y a, dans les manières d'une personne bien élevée, un charme qui séduit et captive ; ces manières sont un maintien simple, aisé, des gestes doux sans affectation, un ton naturel sans familiarité, une attention obligeante à deviner les désirs des autres, un gracieux empressement à les satisfaire.

Les signes d'une bonne éducation ne sont pas seulement dans la conversation, qui, chez les jeunes personnes, doit être modeste et réservée ; on les distingue encore dans le son de la voix, dans le regard, dans le silence même. Combien de gens en blessent d'autres en les écoutant d'un air distrait, en les interrompant pour exprimer une pensée qu'ils craindraient d'échapper.

J'ai connu des personnes fort estimables, dont on évitait avec soin la compagnie. Il ne fallait attendre d'elles aucun de ces égards, aucune de ces prévenances, qui ressemblent tellement aux marques de l'amitié, que plus d'une fois elles l'ont fait naître. Ces personnes, par des mouvements vifs et brusques, vous heurtent sans vous faire une excuse ; elles prennent le pas sur vous, se mettent sans façon à la meilleure place, bien que n'y attachant aucune idée de préséance ; elles vous laissent le soin d'ouvrir et de fermer les portes ; elles ne savent ni déguiser un baillement impoli, ni réprimer un souris moqueur, et pourtant il y a souvent de la bonté chez ces personnes ; mais il leur manque le talent de la faire apprécier.

En vous offrant ces traits d'une éducation imparfaite, mon intention n'est point d'exciter en vous l'esprit de critique et de raillerie qui serait une autre preuve d'une mauvaise éducation, mais de vous engager à éviter les défauts qui vous choquent chez les autres. Reconnaissons donc qu'il n'est point indifférent d'avoir des manières nobles ou vulgaires, polies ou rustres (1), un langage épuré ou des expressions triviales, et qu'enfin les habitudes de la bonne compagnie excluent

(1) Du latin *rus*, campagne. *Rustre* et *rustique* sont synonymes ; mais le premier se dit plutôt des personnes, tandis que le second s'applique aux choses ; on dira *une maison rustique* et non *une maison rustre*.—*Journal d'Education de Bordeaux*.

également la brusquerie et la non-chalance, la gaucherie et la hardiesse, l'importance et la négligence.

Gardons-nous cependant de donner aux formes plus d'importance qu'au fond ; elles sont l'accessoire obligé, mais non le principal ; et se revêtir des apparences de vertus qu'on n'aurait pas, serait une hypocrisie plus condamnable encore que l'impolitesse et le manque de goût.

MME LE BASSU D'HELPH.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

LE VENT ET LA ROSE

(Fable)

De ses attraits une rose amoureuse,
Se mirait dans un ruisseau ;
Survient un vent qui jette à l'eau
Les feuilles de notre orgueilleuse,
Et brise à nu sa majesté.

Ainsi le temps emporte la beauté.

P. VILLIERS.

II

LA DOULEUR ET L'ENNUI

(Fable)

Mourant de faim, un pauvre se plaignait :
Rassasié de tout un riche s'ennuyait.
Qui des deux souffrait davantage ?

Ecoutez sur ce point la maxime d'un sage :

“ De la douleur et de l'ennui

“ Connaissez bien la différence ;

“ L'ennui ne laisse plus de désir après lui ;

“ Mais la douleur près d'elle a toujours l'espoirance.”

HOFFMANN.

III

AUX ENFANTS RICHES

Quand vous dormez dans vos berceaux,
Sous vos blancs rideaux de dentelles,
Blottis comme des tourterelles,
Sur le duvet des nids nouveaux,

O chers petits, pensez aux êtres
Qui veillent dans un froid réduit,
Et dont la lampe active luit
Aux carreaux des hautes fenêtres.

Ces lumières sont dans les airs,
On les prendrait pour des étoiles ;
Les stores font avec leurs toiles
Des nuages à ces points clairs.

Si vos mains de jouets trop pleines,
Pouvaient les écarter la nuit,
Vous verriez tout ce qu'un réduit
Cache de travaux et de peines.

Vous verriez auprès du grabat
Où git souvent l'enfant ou l'homme,
S'épuiser la femme économe
Qui vit, hélas ! comme on combat.

Ses hôtes que le destin pousse
Vers elle sont le froid, la faim ;
Quand elle peut payer son pain,
Alors seulement l'heure est douce.

Jamais, dans un élan joyeux,
Sa main lasse ne s'est tendue ;
Dans sa mansarde elle est perdue,
Trop près de terre et loin des cieux.

GEORGE BOUTELLEAU.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I

Dans la plupart des animaux et des végétaux, l'épiderme est si léger, si ténu, — qu'il se déchire au moindre frottement. — La plupart des amis ressemblent à un nuage d'été qui se fond au moindre rayon de soleil. — On appelle mollusques des animaux à corps mou, dont la plupart habitent dans une enveloppe testacée, à laquelle ils sont intimement unis par la peau. — Les plus grandes réputations ne sont pas toujours les mieux fondées. — On ne doit pas faire le moindre mal pour faire réussir le plus grand bien. — La nature ne s'écarte jamais des lois qui lui ont été prescrites ; elle n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés. — Quelques philosophes ont pensé que les bêtes ne sont que des automates. — L'égoïsme comprime les mouvements généreux du cœur. — Dans une âme souffrante accablée de sa destinée, la jouissance est un arc dont la corde est bien vite détendue. — Les hommes sont d'autant plus susceptibles de préjugés, qu'ils aiment moins la peine de l'examen et l'embarras de la défiance. — Il y a des gens qui ont toujours l'air préoccupé et affairé, sans avoir le plus souvent rien qui les occupe. — L'homme modeste craint d'humilier l'amour-propre des autres, et l'homme timide craint que les autres n'humili-

ent le sien. Les mauvaises habitudes conduisent l'homme dans le précipice sans qu'il s'en aperçoive. — La modestie est un arbre touffu, qui cache sous des feuilles les fruits qu'il produit. — L'industrie humaine, non contente de s'emparer des alluvions à mesure qu'elles se formaient, a su les accroître à son profit, et faire des conquêtes jusque sur le lit de la mer.

II

Les grands talents et les hautes vertus font oublier une origine vulgaire. — A mesure que les courants d'air cheminent, ils participent de plus en plus de la vitesse de rotation de la terre. — Les étoiles accomplissent leurs mouvements de révolution suivant des courbes différentes de celles des planètes. — Les plaideurs, les fripons, les jaloux, les avares, les ambitieux et les joueurs ne connaissent pas le prix du repos. — Le souvenir d'une douleur qui n'est plus ajoutée je ne sais quoi de plus vif et de plus doux au sentiment de la félicité présente. — La force de l'âme, comme celle du corps, est le fruit de la tempérance. — Le souvenir des malheureux qu'on a soulagés, procure un plaisir qui renaît sans cesse. — Nous mourons tous les jours, chaque jour nous dérobe une partie de notre vie, et nous avance d'un pas vers le tombeau. — L'homme est le plus grand moyen employé par Dieu pour sauver l'homme. — Constituer une société qui embrasse tous les hommes, dans tous les siècles, dans tous les lieux, sous tous les climats ; qui sans varier elle-même, se prête à toutes les variations des gouvernements, s'accommode à tous les états par où l'homme peut passer, depuis la vie errante des nomades jusqu'à la fixité des nations agricoles, et depuis la brute ignorance du sauvage, jusqu'au plus haut degré de science où puisse parvenir un peuple civilisé ; qui, dans ces diverses situations, atteigne également son but, qui est de réprimer tous les plus forts penchants de notre nature, et de nous conduire au bonheur par une perpétuelle succession de sacrifices : tel est le problème que la religion chrétienne a résolu.

II

La paresse et le mensonge sont odieux et avilissants.—Malgré les persécutions, l'Eglise s'est rétablie, elle s'est soutenue et s'est même affermie : c'est là une preuve de la divinité de sa morale et de ses préceptes.—Les demi-moyens, les mesures incomplètes révèlent souvent une faiblesse et une incapacité extrêmes.—La vérité s'est cachée dans la solitude, où elle se plaît à vivre en silence ; pour la posséder, il faut, pour ainsi dire, s'exiler du milieu des hommes.—Dieu pourvoit à nos besoins avec une puissance, une sagesse et une bonté incompréhensibles.—Le peu de temps que nous avons devant nous, doit nous avertir de ne pas porter trop loin nos espérances.—L'homme est destiné à de trop grandes choses, pour qu'il soit esclave de son corps.—La religion est la seule lumière de notre esprit, la règle de notre cœur, le fondement de nos espérances, et le remède à toutes nos peines.—Les meubles précieux, les habits magnifiques et les festins somptueux ne font pas le vrai bonheur.—Si l'aimant n'existait pas, le fer ne se tournerait pas vers lui ; de même, si l'autre vie n'était pas une réalité, nos désirs ne l'invoqueraient pas.—La véritable charité veut que l'homme fasse du bien et se cache.—De toutes les vertus, celle qui se fait le plus admirer, c'est la force d'âme : le plus respecter, c'est la justice ; le plus chérir, c'est l'humilité.—L'adversité, en réveillant les hommes de leur torpeur, ouvre leurs yeux à la lumière, et donne accès à la grâce.—Les châtimens sont des pénitences curatives, des gages de miséricorde et souvent des conditions de bonheur.—L'âme est, selon le langage de l'Écriture, une pierre vivante qui doit être taillée ici-bas pour prendre sa place dans l'édifice immortel.

IV

RESPECTONS LA VIELLESSE.

Un vieillard d'Athènes cherchait une place au spectacle, et n'avait pu en trouver une. Quelques jeunes gens l'ayant vu en peine, eurent bientôt conçu le bla-

mable projet de rire à ses dépens. Ils le prièrent de s'approcher, lui assurant qu'il pourrait s'asseoir auprès d'eux. Le pauvre homme, trompé par leur promesse, se rendit à leur invitation ; mais, chose qu'on ne peut concevoir et qui ne sied qu'à des jeunes gens mal élevés, au lieu de lui donner la place qu'ils lui avaient offerte, ces jeunes insensés trompèrent son espérance et le reçurent en le tournant en ridicule. Ne sachant plus de quel côté se mouvoir, le vieillard désappointé cherchait des yeux un endroit où il pût éviter les railleries qui pleuvaient sur lui de toutes parts. Les ambassadeurs de Lacédémone, qui occupaient une place d'honneur au spectacle, s'étant aperçus de son embarras, allèrent le chercher, et voulurent qu'il s'assît au milieu d'eux. Toute l'assemblée, émue de cette louable conduite, fit éclater des applaudissemens universels. (Extrait du *Journal d'Éducation de Bordeaux*.)

V

OU EST LE SÉJOUR DU BONHEUR.

Si l'idée du bonheur pur, cette douce illusion de la vie, vient parfois saisir notre âme, ce n'est jamais dans les palais de l'opulence que nous plaçons son séjour. C'est dans les champs, au milieu des bosquets, que les oiseaux égayaient (ou égayaient) de leurs douces mélodies ; c'est au milieu des prairies couvertes de fleurs, où le papillon vient étaler sa brillante parure, c'est sous l'azur du ciel que nous rêvons le bonheur.

Ce bonheur existait sans doute lorsque la terre, parée de sa verdure, sortit des mains du Créateur. L'homme, sa créature intelligente, fut placé au milieu de ces sites enchanteurs, et sa première émotion fut un sentiment d'admiration et de respectueuse reconnaissance.

Que de merveilles devaient alors l'éblouir ! Les montagnes étaient déjà couronnées de neiges resplendissantes ; des eaux pures et murmurantes descendaient de leurs flancs, et les fleurs à peine écloses abandonnaient aux brises leurs plus suaves émanations.

Toutes ces beautés de la création, nous

les avons encore sous les yeux. Leur étude est celle de la nature, étude si vaste, si étendue que son domaine est infini comme la puissance de celui qui l'a créé. (HENRI LECOQ.)

VI

L'OBÉISSANCE EST UNE LOI SOCIALE.

J'ai regardé à tous les degrés de l'échelle sociale, j'ai cherché un homme qui n'obéit pas : je n'en n'ai pas trouvé. En bas, j'ai vu la multitude qui obéit, et qui, quoi que l'on fasse, ne pourra jamais qu'obéir ; la multitude, qui, alors qu'elle n'obéit plus, ressemble à une mer en furie menaçant de dévorer la terre. Plus haut que les masses populaires, j'ai vu le capitaine qui obéit, le magistrat qui obéit, le fonctionnaire qui obéit ; j'ai vu tous ceux que dans la société on appelle des chefs, des supérieurs, obéir encore plus qu'ils ne commandent. Oui, tous ces hommes placés sur les hauteurs d'où ils dominent les autres, et qui ne semblent respirer dans ces régions sublimes que l'air libre de l'indépendance, tous je les ai vus soumis eux-mêmes à des ordres qui les enchaînent et à des servitudes qui les tiennent captifs, plus enchaînés et plus captifs que ce peuple qui leur obéit et fait leur volonté... J'ai vu partout dans la société, de degré en degré, des hommes obéissant à des hommes ; oui, partout, dans ce mécanisme vivant qui fait l'ordre et l'harmonie sociale, de bas en haut, et d'une extrémité à l'autre, j'ai vu l'obéissance répondant à l'obéissance, à peu près comme dans ces chefs-d'œuvre de l'industrie moderne, chaque rouage obéit dans son action à un autre rouage, et ne trouve la liberté de son jeu que dans la perfection de sa dépendance. J'ai vu, enfin, l'humanité comme une hiérarchie de soumissions et comme un accord de volontés, où tout homme est appelé à obéir aujourd'hui, à obéir demain, à obéir toujours ; et, devant ce spectacle si plein d'enseignements et d'illuminations, je ne suis écrié : L'obéissance est la loi de la vie ; et, parce qu'elle est la loi de la vie, elle est et sera à jamais la loi de l'éducation.

(Le P. FÉLIX.)

PHRASES A CORRIGER.

10. Le *Figaro*, annonçant notre interdiction de vente sur la voie publique, ajoute, non sans raillerie, que la *Fronde*, plus heureuse, a vu lever hier l'interdit qui l'avait frappé.

20. Mais au fait, exclama-t-il tout-à-coup, pourquoi un ministère ! est-ce que nous ne sommes pas aussi heureux en ce moment que si nous en avions un ?

30. Aujourd'hui les théâtres de Paris ne font plus four ; à moins de relâche officiellement annoncée, ils jouent constamment, ne fût-ce que devant l'orchestre, les banquettes, le pompier et le garde de Paris.

40. On ne se suicide pas soi-même, quand on est un parti sérieux, et le parti légitimiste se suiciderait, s'il faisait une tentative de ce genre.

50. Aujourd'hui, je me borne à constater que ce n'est pas moi qui ai commencé à traiter politique devant le public. On m'a obligé à faire acte de ma personne pour expliquer ma conduite à l'égard d'un homme que je vénère profondément.

60. Comme nous avons appris qu'ici même on distribue des couronnes et des récompenses à ceux qui les méritent, nous sommes venus dans l'espoir qu'on voudra bien juger que nous en méritons aussi.

70. Vous plairait-il, cher lecteur, que nous revenions à nos *Études sur la Roumanie*, ? pauvres études commencées depuis si longtemps, interrompues tant de fois, et qui s'acheveront quand il plaira à Dieu.

80. La livrée flamboyante de la princesse Bagration a disparu, mais il est resté le Suisse unique de l'époque, un vrai Suisse, un géant, qui a servi longtemps dans l'artillerie suisse.

90. Et quand il nous y reçoit, on peut dire, comme d'un ancien Romain, qu'il porte dans ses traits le reflet des grands événements qu'il a vécus.

100. Il avait, dans sa jeunesse, essayé du vaudeville et risqué, sur quelques scènes minuscules, quelques petits actes qui ne valaient ni mieux ni pire que ceux de tels et tels de ses rivaux d'alors

qui, depuis, ont fait grande figure dans la carrière dramatique.

110. Un homme pendu par des femmes, en présence d'une foule furieuse et en vertu de cette terrible loi du Lynch, si en honneur dans les contrées presque sauvages, tel est le spectacle dont la Trinidad a été le théâtre depuis quelques jours.

CORRECTIONS

10. . . . que la *Fronde* a vu lever hier soir l'interdit qui l'avait frappée.

20. Mais au fait, s'écria-t-il tout à coup. . . .

30. . . . à moins de relâche *annoncé* (dans ce sens *relâche* est masculin). . . .

40. On ne se suicide pas (*soi-même* est inutile attendu qu'on ne peut pas se suicider par la main d'un autre). . . .

50. . . . à parler politique devant le public.

60. . . . nous sommes venus dans l'espoir qu'on voudrait bien. . . .

70. Vous plairait-il, cher lecteur, que nous *revinssions*. . . .

80. . . . mais le Suisse unique de l'époque est resté. . . .

90. . . . des grandes événements qu'il a traversés.

100. . . . qui ne valaient ni mieux ni pis. . . .

110 . . . de cette terrible loi de Lynch. . . .
(*Courrier de Vaugelas.*)

EXERCICES DE CALCUL.

I. Une pièce de taffetas pesant 7 kilogrammes et 200 grammes, a été payée à raison de 39 fr. 50c. le kilogramme.— Sachant qu'elle contient 39 mètres 5 décim. d'étoffe, on demande à combien revient le mètre de ce taffetas ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 7 fr. 20c.

Solution :

7 kilogrammes et 200 grammes à 39 fr. 50 le kilo. = $39.50 \times 7.200 =$ fr. 284.40.

Le mètre revient à $\frac{284.40}{39.5} =$ fr. 7.20.

II. Un marchand a acheté 125 hectolitres de blé à 48 francs l'hectolitre, et

248 hectolitres à 42 francs l'hectolitre. Après les avoir mélangés, il a vendu le tout avec un bénéfice de 2,234 francs. Combien a-t-il vendu l'hectolitre du mélange ? (*D. Porchon.—Notions élémentaires d'arithmétique.*)

Réponse : 50 francs.

Solution :

125 hect. à 48 fr. = fr. $48 \times 125 =$ fr. 6000.

248 hect. à 42 fr. = fr. $42 \times 248 =$ fr. 10416.

373 hect. ont coûté, par conséquent, fr. 16416.

Pour réaliser un bénéfice de fr. 2234, le marchand a dû revendre son blé

$$\frac{16416 + 2234}{373} = \frac{18650}{373} = \text{fr. } 50 \text{ l'hecto-}$$

litre.

III. Partager 192 francs entre trois personnes, de manière que la seconde ait 3 fois autant que la première, et la troisième 4 fois autant que la deuxième. (*D. Porchon.—Notions élémentaires d'arithmétique.*)

Réponse : la 1re personne 12fr., la 2de 36fr., et la 3e 144fr.

Solution :

D'après les données du problème, partageons 192fr. en 16 parties égales :

La 1re personne recevra $\frac{192}{16} = 12$ frs.

La 2de " " $12 \times 3 = 36$ "

La 3e " " $36 \times 4 = 144$ frs.

IV. On a mélangé 38 litres de vin, 1 litre $\frac{1}{2}$ d'eau-de-vie, et 8 litres d'eau. Un litre de vin coûte 0fr. 95c. Un litre d'eau-de-vie coûte 2fr. 80c. Combien coûte 1 litre du mélange ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 0fr. 84c.

Solution :

38 litres de vin à 95c. = $.95 \times 38 = 36$ fr. 10c.

$1\frac{1}{2}$ litre d'eau-de-vie à 2fr. 80c. = $2.80 \times 1\frac{1}{2} = 4$ fr. 20c.

Le mélange a coûté $36.10 + 4.20 = 40$ fr. 30c.

Le mélange comprenant 47 litres $\frac{1}{2}$, 1 litre coûte $\frac{40.30}{47\frac{1}{2}} = \frac{80.60}{95} =$ fr. 0.84

V. Pour 52 fr. 50, une personne a acheté $8\frac{1}{2}$ mètres d'une étoffe. La tailleurse demande encore $2\frac{4}{5}$ mètres de la même étoffe. Combien dépensera-t-on pour ce nouvel achat, en supposant que le marchand augmente le prix de son étoffe de 0 fr. 12 par franc ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 19 fr. 75c.

Solution :

Au premier achat, le mètre a coûté $\frac{52.50}{8\frac{1}{2}} = \frac{157.50}{25} = 6$ fr. 30.

Au second achat, le mètre coûtera 6 fr $30 + (6.30 \times .12) = 6.30 + .756 = 7$ fr. 056.

Les $2\frac{4}{5}$ mètres coûteront $7.056 \times 2.80 = 19$ fr. 75c.

VI. S'il faut $2\frac{1}{2}$ aunes de percale pour faire une chemise, combien aura-t-on de chemises dans une pièce de $41\frac{7}{8}$ aunes ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 16 chemises, plus les $\frac{3}{4}$ d'une autre chemise ou $1\frac{3}{8}$ aune.

Solution :

$$\frac{41\frac{7}{8}}{2\frac{1}{2}} = \frac{335}{20} = 16\frac{3}{4} \text{ chemises.}$$

VII. Deux ouvriers se sont réunis pour faire un certain ouvrage. L'un en fait le 5me en 8 jours, et l'autre les $\frac{3}{8}$ en 10 jours. Combien, travaillant ensemble, mettront-ils de jours à faire l'ouvrage ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 16 jours.

Solution :

Le premier ouvrier fait en un jour $\frac{1}{5 \times 8} = \frac{1}{40}$ de l'ouvrage.

Le second ouvrier fait en un jour $\frac{3}{8 \times 10} = \frac{3}{80}$ de l'ouvrage.

Les deux, travaillant ensemble, feront en un jour

$$\frac{1}{40} + \frac{3}{80} = \frac{2}{80} + \frac{3}{80} = \frac{5}{80} = \frac{1}{16}$$

de l'ouvrage.

Ils feront l'ouvrage en 16 jours.

VIII. Pour 84 fr. on a acheté 8 mètres 75 centim. d'une étoffe qui a 1 mètre 20 centim. de large : combien coûteraient 1 mètre 75 centim., n'ayant que 0 mètre 90 centim. de large ? (*Journal d'Education de Bordeaux.*)

Réponse : 12 fr. 60 c.

Solution :

$$\frac{\text{Fr. } 84 \times 1.75 \times .90}{8.75 \times 1.20} = \frac{84 \times .90}{5 \times 1.20} =$$

$$\frac{84 \times .30}{5 \times .40} = \frac{25.20}{2.00} = \text{fr. } 12.60.$$

IX. Quelle est la valeur d'un champ rectangulaire ayant 155m.40 de long sur 36m. 20 de large, sachant qu'un terrain de même qualité et d'une contenance de 15 acres 30 centiares a été vendu 450 francs ? (*L'Instituteur.*)

Réponse : 1654 fr. 55.

Solution :

La surface du champ = $155.40 \times 36.20 = 5625.48$ mètres, on 56.2548 ares.

$$\text{Sa valeur} = \frac{450 \times 25.2548}{15.30} = \frac{25314.66}{15.30} = \text{fr. } 1654.55.$$

X. Avec des pavés carrés de 16 cent de côté, on veut carreler une cour rectangulaire qui a 23m 50 de long et dont la largeur est égale aux $\frac{3}{4}$ de l'autre dimension. Quelle sera la dépense totale, sachant que le cent de pavés coûte 15 francs et que l'ouvrier réclame 3fr. 25 par mètre carré pour main-d'œuvre et fournitures ? (*L'Instituteur.*)

Réponse : 3772fr. 96.

Solution :

$$\text{Les } \frac{3}{4} \text{ de } 23.50 = \frac{23.50 \times 3}{4} = \frac{70.50}{4} =$$

17^m 625 :

La surface de la cour = $23.50 \times 17.625 = 414^m$ 1875

La quantité de pavés qu'exige le carrelage = $\frac{414.1875}{.0256} = 16179\frac{1}{4}$

$$\text{Les pavés coûtent } \frac{15 \times 16179\frac{1}{4}}{100} =$$

$$\frac{242688}{100} = \text{fr. } 2426.88.$$

La réclamation de l'ouvrier = fr. $3.25 \times 414.18 = \text{fr. } 1346.08$.

La dépense totale = fr. $2426.88 + \text{fr. } 1346.08 = \text{fr. } 3772.96$.

XI. Pour entourer une propriété rectangulaire ayant 135^m de long et 43^m de large, on a employé un treillis en fil de fer de $1^m 50$ de hauteur. Quelle a été la dépense si le mètre de treillis vaut 1fr. 25 ? (*L'Instituteur.*)

Réponse : 667fr. 50.

Solution :

Le contour de la propriété = $(135 + 43) \times 2 = 178 \times 2 = 356$ mètres.

La surface du treillis = $356 \times 1.50 = 534$ mètres.

Le coût du treillis = fr. $1.25 \times 534 = \text{fr. } 667.50$.

XII. Etablir la facture d'un peintre qui a tapissé les quatre murs et peint à deux couches le plafond d'une chambre rectangulaire qui a $5m 20$ de long, $4m 10$ de large et $3m 50$ de haut, sachant qu'il a employé des rouleaux de tapisserie de $5m$ carrés à 1 fr. 20 le rouleau, et de la bordure en haut et en bas à 10 centimes le mètre linéaire, et que le mètre carré de peinture coûte 0 fr. 25 par couche. On ne tiendra compte d'aucune ouverture. (*L'Instituteur.*)

Réponse : 29 fr. 98.

Solution :

La surface des deux grands côtés de la chambre	= $5.20 \times 3.50 \times 2 = 36.40$
" " " petits "	= $4.10 \times 3.50 \times 2 = 28.70$
" totale des côtés	= 65.10
La surface du plafond	= $5.20 \times 4.10 = 21.32$
La quantité de tapisserie que prendront les 4 côtés de la chambre = $65.10 \div 5 = 13.02$, soit 13 rouleaux.	
13 rouleaux à 1 fr. 20 = $1.20 \times 13 =$	fr. 15.60
37m 20 de bordure à 10c. = $.10 \times 37.20 =$	3.72
21m 32 de peinture à .25 par couche = $.25 \times 21.32 \times 2 =$	10.66
Dépense totale.....	fr. 29.98

XIII. On échange un terrain qui a la forme d'un trapèze dont la grande base a $124m$, la petite $86m$, la hauteur $23m$, contre une propriété triangulaire plus rapprochée qui contient 2 ares de moins et dont la base est de $72m$. Quelle en est la hauteur ? (*L'Instituteur.*)

Réponse : 61m 52.

Solution :

La surface du trapèze = $\frac{124 + 86}{2} \times 23 = \frac{210}{2} \times 23 = 105 \times 23 = 2415$ mètres.

Celle du triangle = $2415m - 2a = 2415 - 200 = 2215$ mètres.

La hauteur du triangle = $\frac{2215 \times 2}{72} = \frac{2215}{36} = 61$ mètres 52 centimètres.

XIV. Un paquebot transporte 203 passagers, dont les uns ont payé 43 fr., et les autres 27 francs par personne. La recette totale est de 6,681 francs. Quel est le nombre des voyageurs qui ont payé chacun des deux prix ?

Réponse : 75 à 43 fr., et 128 à 27 fr.

Solution :

Représentons par x le nombre de passagers qui ont payé chacun 43 francs ; alors $(203 - x)$ = le nombre de ceux qui ont payé 27 fr. D'après les conditions du problème,

$$43x + (203 - x)27 = 6681$$

Effectuons le calcul et simplifions :

$$43x + 5481 - 27x = 6681,$$

$$16x = 1200;$$

d'où $x = 1200 \div 16 = 75$

passagers à 43 fr.,

et $203 - 75 = 128$ passagers à 27 francs.

LECTURE POUR TOUS.

CE QUE CONTIENT UNE GOUTTE D'EAU

Ce que contient une goutte d'eau ? Pas grand'chose assurément, dira quelque lecteur étourdi. Nous vous demandons bien pardon, elle contient tant de choses, que nous n'essaierons même pas d'en tenter l'énumération. Il y aurait là de quoi excéder les limites d'un article ordinaire et lasser votre attention. Nous nous bornerons aujourd'hui à vous donner quelque idée des insectes les plus petits dont le microscope ait révélé l'existence; nous voulons parler des *infusoires*.

Il y a tout d'abord les infusoires *ciliés*, qui vivent dans les eaux stagnantes. Ils doivent leur nom à des poils mobiles alignés comme des cils sur la surface de leur corps, qu'ils agitent avec rapidité, et qui leur servent comme autant de rames pour se mouvoir avec une étonnante rapidité dans toutes les directions possibles. Les plus grands atteignent un *dixième de millimètre*. Ils ont plusieurs estomacs, un foie, des organes compliqués. Parmi eux, on distingue les *kolpodes*, qui ont la forme du haricot; ce sont des carnassiers très vifs et très voraces.

Nous trouvons ensuite les *monades* beaucoup plus petites que les infusoires ciliés. *Il en faudrait deux mille rangées à la file pour couvrir un millimètre*. Elles ressemblent à un gland ovoïde, fendu à la pointe,—c'est la bouche,—et armé d'un fléau ou trompe, organe à double nom et à double fin, servant à saisir la nourriture et à frapper l'eau par un rapide mouvement de vibration qui fait marcher l'animal comme l'hélice un vaisseau.

En descendant encore dans l'échelle animale, on arrive à la famille des *vibrioniens*. Les individus qui la composent sont réduits à des filaments très minces, séparés en articles nombreux et soudés bout à bout. Sans tête ni queue, n'ayant aucune différence apparente aux deux bouts privés de tout organe apparent, ce sont les plus simples des êtres. On les divise en trois classes : les *bactéries*, raides comme un petit bâton; les *vibrions*, qui se remuent comme des vers; les *spirilles*, qui tournent à la façon des tire-bouchons.

Voilà un échantillon des animaux qui peuvent peupler une goutte d'eau. Si nous en avons le loisir, nous vous décrivions des végétaux infusoires tout aussi microscopiques. Mais ces détails suffisent pour nous montrer qu'il y a dans la nature un infini en petitesse aussi effrayant que l'infini en grandeur. Et quand on songe que chacun de ces êtres a son organisation propre, ses membres parfaitement adaptés à ses besoins, et qu'il nous présente des chefs-d'œuvre d'exactitude et de mécanisme, comment

ne pas être comme accablé sous le sentiment de la sagesse de l'Auteur de toutes choses, comment ne pas le bénir de ce qu'il nous permet de pénétrer quelque peu dans l'intelligence de son œuvre ? (*L'Ami de la Jeunesse et des Familles.*)

LES JEUNES GENS, EN SORTANT DU COLLEGE, CROIENT SOUVENT AVOIR TOUT APPRIS

Il ne faut pas croire que, leurs études achevées, les jeunes gens aient appris tout ce qu'ils doivent savoir, tout ce qui leur est nécessaire dans le cours de la vie. Non; ils ont été seulement initiés aux Lettres, ils ont été instruits à les comprendre, à en goûter les charmes, à entrer dans les nobles sentiments des grands écrivains, et à s'échauffer de leur enthousiasme pour le bien. Il ne savent rien encore; mais *ils ont appris à s'en servir*.

J'augure mal d'un jeune homme qui, sortant des classes, dépose ses livres comme un bagage inutile et trop lourd, et cesse tout commerce avec les beaux génies de l'antiquité et de notre littérature dont il est devenu l'élève. Soit qu'il abandonne complètement cette nourriture pour de vaines distractions, soit qu'il l'abandonne pour la lecture des frivoles écrits du jour, j'y vois le signe d'un esprit qui n'a pas été touché et que n'émeuvent pas assez les généreuses aspirations du beau et du bien.—(*Moniteur des bons livres.*)

PHILOLOGIE.

Est-il indifférent de dire BOSSELER UNE CAFETIÈRE ou BOSSUER UNE CAFETIÈRE ?

Règle générale, tous les substantifs de notre langue en *osse* ont fait leur verbe en ajoutant une *r* :

Brosse — Brosser,
Rosse — Rosser,
Crosse — Crosser.

Mais *bosse* a été l'objet d'une sorte d'exception, car non seulement il a eu pour verbe *bosser*, mais encore *bosseler*

(d'abord sous la forme *bocerer*), comme le prouvent ces citations prises dans nos anciens auteurs :

(Bossier)

Tableaux, tapisseries eslevées et *bossées* d'or et d'argent. (Ronsard, 585.)

La nappe grande et large est couverte de plas
Entaille en burin, où s'enlevoient *bossées*
Des Dieux et des Titans les victoires passées.
(Idem, 902.)

(Bosseler)

Tous plains de nouz et *bocérés*.
Fu li ars dessous et dessore.

(La Rose, 916.)

Aucunes fois aussi les os se cavent et *bossellent*, comme l'on voit aux pots d'estain et de cuivre. (Paré, XIII, I.)

Tels meubles sont jettés sur le pavé indiscrettement, où ils se *bossellent* et percent. (Oliv. de Serres, 182.)

Vers la fin du XVI^e siècle, ainsi du moins que je le présume, *bossier* tomba en désuétude ; et, comme s'il eût été dans la destinée de *bosse* d'avoir toujours à la fois deux verbes pour dérivés, on lui en créa un troisième, *bossuer*, que je trouve pour la première fois dans Cotgrave (1660), et qui a figuré depuis dans la plupart des dictionnaires avec le sens restreint de faire des bosses à des vases de métal.

Mais *bosseler* n'a pas cessé pour cela de s'employer, car l'Académie, gardienne de l'usage, admet encore *bosseler* dans le sens de *bossuer*, et surtout avec le pronom personnel. D'où je conclus que, sans risquer de commettre une faute, on peut, sous l'égide de cette grande autorité, dire aussi bien *bosseler une cafetière* que *bossuer une cafetière*.

Cependant, je ne crois pas que ces deux expressions se vaillent ; à mon avis, *bosseler* l'emporte de beaucoup sur *bossuer*, pour les raisons que voici :

1o Tous les verbes qui appartiennent aux substantifs en *osse* ayant été formés directement de ces substantifs, le verbe *bossuer*, formé de l'adjectif *bossu*, contre l'analogie, ne peut être considéré comme une bonne expression.

2o *Bosse* ayant aussi le sens de enfoncure, *bosseler* signifie naturellement faire des enfoncements ; mais *bossuer*, formé de *bossu*, qui implique seulement l'idée de prééminence, ne signifie que par convention faire des bosses en creux ; sa vé-

ritable signification, c'est faire des bosses en relief.

3o *Bosseler* a fourni les dérivés que peut avoir un verbe ; *bossuer*, lui, n'a pu en donner aucun, de sorte qu'après avoir dit, par exemple : je viens de *bossuer* cette timbale, on est obligé de dire : la *bosselure* n'est pas grave, anomalie qui n'existe point avec *bosseler*.

(*Courrier de Vaugelas*, vol. V, p. 20.)

VARIETES

La date de Pâques.—L'an dernier, le jour de Pâques tombait le 29 mars, date relativement rapprochée.

La date la plus rapprochée ne pourrait être le 22 mars, et cela dans le cas où la lune prendrait son plein le 21, et que cette date se trouverait un samedi.

La réunion de ces circonstances se rencontre très rarement : elle n'a eu lieu que trois fois depuis l'ère chrétienne, en 1093, 1761 et 1867 ; elle se renouvellera en 1980, 2070 et 2144.

D'un autre côté, Pâques ne tombe jamais après le 25 avril ; mais il peut coïncider avec cette date, et c'est ce qui est arrivé dans les années 1666, 1734 et 1886.

Les calculs faits démontrent aussi que la chose se répètera dans le prochain siècle en 1944.

La date de Pâques n'est pas fixe, comme on le voit, et cette fête est mobile, conformément à un décret du concile de Nicée, tenu en 325. Ce concile a décrété que la fête de Pâques serait mobile et célébrée chaque année le premier dimanche après la première lune qui suivrait l'équinoxe du printemps.

Elle tombe le plus tôt le 18 mars et le plus tard le 22 avril.

Cette année, la fête de Pâques tombe le 17 avril.

* * *

La France cléricale.—Il y a aujourd'hui en France 56,000 ecclésiastiques, dont 90 évêques, 182 vicaires-généraux, 751 chanoines, 130 secrétaires d'évêché, 3,397 curés inamovibles, 29,752 desservants,

10,379 vicaires, 4,612 prêtres auxiliaires, 2,486 aumôniers, 703 supérieurs, directeurs et professeurs de grands séminaires, 3,101 directeurs et professeurs d'écoles secondaires ecclésiastiques. Plus 5,538 élèves de grands séminaires, et 2,134 élèves de maisons secondaires ecclésiastiques.

La moitié des grands séminaires sont dirigés par les prêtres du diocèse. Les deux paroisses les plus peuplées sont Ste-Marguerite et St-Ambroise, de Paris, qui ont chacune 90,000 habitants.

Depuis le Concordat, il y a eu 66 ministres des cultes.

Les diocèses les plus peuplés sont : Paris, 2,800,000 ; Cambrai, 1,736,800 ; Lyon, 1,341,300. Le diocèse le moins peuplé est Tarentaire, 68,050. La plus petite ville épiscopale n'a pas moins de 3,135 habitants.

Le diocèse qui a le plus grand nombre de paroisses est Besançon, avec 874, et celui qui a le plus de prêtres est Lyon, à peu près 2,000 sans compter les religieux.

* *

L'élevage des autruches est l'une des plus importantes industries de l'Amérique du Sud. Jusqu'à présent, cette partie du continent américain fournit le plus grand nombre des plumes d'autruche en usage dans le monde. On calcule que chacun de ces oiseaux donne un profit annuel de \$40 piastres à son propriétaire.

* *

Pendant l'année 1891, les recettes de la ville de Montréal se sont élevées à \$2,705,380 et les dépenses ont été de \$2,487,020. La dette est de \$19,000,000 ; le rôle de cotisation s'élève à \$128,000,000.

Pendant la même année, la ville a dépensé \$641,204 pour le pavage de 6 $\frac{3}{4}$ milles de rues, \$74,300 pour la construction de 148,300 verges carrées de trottoirs, et \$156,692.31 pour réparation et creusement de nouveaux égouts.

La consommation de l'eau pendant l'année a été de 14 $\frac{4}{10}$ millions de gallons par jours en moyenne ; ce qui fait une consommation de 61 gallons par tête,

chiffre qui soutient bien la comparaison avec la consommation dans les autres grandes villes de ce continent.

La ville est éclairée par 1275 lumières électriques et 765 reverbères à gaz.

Pendant les cinq dernières années, il a été construit dans Montréal 4,757 bâtisses publiques et privées au prix total de \$18,529,700, contre 1,936 bâtisses seulement représentant une somme de \$8,134,656 dans les cinq années précédentes.

Le capital employé dans les manufactures s'élève à \$47,739,000 ; le nombre des employés est de 35,500, gagnant \$11,783,000 de salaire par année, et la valeur des produits de ces manufactures a été de \$62,660,000 en 1890. Les ouvriers gagnent aujourd'hui \$64 par année de plus qu'en 1881, en moyenne.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS REÇUES

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

Outlines of Canadian History for the use of schools, by a CATHOLIC TEACHER—Vol. in-12 de 113 pages. James A. Sadlier, Montréal et Toronto.

Comme le titre l'indique, ce manuel est nécessairement très élémentaire ; cependant, grâce au plan que l'auteur a suivi, on y trouve beaucoup de renseignements que l'on chercherait en vain dans une œuvre plus volumineuse.

Cet ouvrage a reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

Catholic School History of England, by a CATHOLIC TEACHER—Vol. in-12 de 316 pages avec cartes intercalées dans le texte. James A. Sadlier, Montréal et Toronto.

C'est un excellent résumé de l'histoire d'Angleterre. Le style en est simple, clair et d'une lecture attrayante. Les faits y sont racontés avec méthode et dans l'ordre strictement chronologique. Ce manuel sera sans aucun doute d'un très grand secours pour tous les aspirants à l'étude d'une profession libérale.